



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 94896

Texte de la question

M. Alain Cousin attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes relayées depuis plusieurs semaines déjà par la présidente de l'association française contre les myopathies (AFM). En cette fin d'année 2010, cette dernière - soutenue par plusieurs scientifiques - s'inquiète du non-renouvellement de la convention liant France Télévisions à l'AFM dont l'actuelle prend fin dans quelques semaines. Faute de perspectives pour les prochaines éditions, l'AFM s'interroge véritablement de l'avenir même du téléthon qui permet, chaque année, de récolter des millions d'euros destinés à la recherche. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend intervenir pour permettre au téléthon de se poursuivre, comme chaque année, sur les chaînes du groupe France Télévisions comme dans de nombreuses communes du territoire.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication se félicite de la formidable initiative du téléthon lancée en 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour appeler l'attention sur les maladies génétiques méconnues. Grâce à cette exposition médiatique, le ministre souligne que la collecte de dons effectuée lors des éditions successives du téléthon a servi à financer l'ensemble de la recherche. Le téléthon est un exemple d'engagement de la télévision publique au service de la générosité. Cependant, le Gouvernement n'intervient pas dans l'élaboration détaillée des grilles de programmes qui relève de la responsabilité des dirigeants des chaînes de télévision. C'est une condition nécessaire de la liberté de communication. Toutefois, devant la polémique soulevée en 2009 sur la place accordée aux différentes causes à la télévision, le Premier ministre a décidé en 2010 de saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la question plus générale de l'accès des associations aux médias audiovisuels. Cette réflexion, qui associe les acteurs du monde associatif et du secteur des médias audiovisuels, devrait apporter prochainement des recommandations destinées à rendre compte de la richesse que le monde associatif représente pour notre pays. Enfin, le président de France Télévisions a réaffirmé son engagement pour le téléthon. Ainsi, une nouvelle convention liant France Télévisions à l'AFM sera renégociée, la précédente étant arrivée à échéance. Dans ce cadre, un groupe de travail sera mis en place et conduira ses discussions à la lumière des préconisations du rapport du CSA.

Données clés

Auteur : [M. Alain Cousin](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94896

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13244

Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 1983